

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 9 septembre 2020 de M^{mes} et MM. Denis Ruysschaert, Leyma Milena Wisard Prado, Jacqueline Roiz et Yves Herren: «Collecte des capsules de café sur l'espace public: un système obsolète?»

TEXTE DE LA QUESTION

Les quantités de capsules à café récupérées aux points de collecte sur l'espace public pour le recyclage (marc et aluminium) souffrent d'une série de facteurs liés à l'évolution des conditionnements: l'essor des capsules compostables pouvant aller directement dans la poubelle verte, ainsi que le déploiement généralisé de la poubelle verte chez l'habitant; le développement de capsules éco-responsables qui sont réutilisables et moins chères; le développement de capsules en plastique ou en matériaux complexes indésirables dans ces points de collecte qui ne peuvent pas être intégrées dans la filière de recyclage des capsules. En outre, des détaillants de la filière agroalimentaire, tels que Migros, offrent des points de collecte dans leurs propres magasins. Enfin, l'ensemble du système de collecte et recyclage paraît questionnable du point de vue de la durabilité tant économique qu'environnementale, car les petites quantités collectées sont essentiellement le marc de café et l'aluminium, qui doivent faire de longues distances pour aller à un centre de tri, recyclage et valorisation.

Face à l'évolution du marché des capsules et à la nécessité d'une gestion cohérente de nos déchets, nous demandons donc que le Conseil administratif nous fournisse des chiffres sur les points de collecte des capsules à café sur l'espace public et sur la gestion de leur recyclage. Plus précisément, nous avons besoin de connaître:

1. le nombre de points de collecte de capsules à café sur l'espace public de la Ville de Genève;
2. le nombre de points de collecte de capsules par les privés en Ville de Genève;
3. le poids mensuel ou annuel des quantités collectées par ces points de collecte sur l'espace public;
4. le poids mensuel ou annuel des quantités collectées par ces points de collecte sur l'espace privé;
5. le poids des impuretés mensuel ou annuel dans ces collectes par ces écopoints sur l'espace public;
6. le nom des entreprises qui collectent les capsules dans les points de collecte sur l'espace public et le type de véhicule qu'elles utilisent;
7. la fréquence de ramassage des capsules sur les points de collecte dans l'espace public;

8. le lieu où les capsules sont triées;
9. les lieux où le marc de café, l'aluminium et les déchets durant le tri sont transportés et valorisés;
10. les quantités d'aluminium et de marc de café et de déchets qui ont été triés et valorisés sur les lieux précités provenant des points de collecte de capsules de l'espace public de Genève et des espaces privés;
11. le poids des déchets venant de l'espace public de Genève qui ne peuvent pas être valorisés en aluminium ou marc et doivent être conduits à la filière élimination/incinération. A défaut, le pourcentage de déchet par rapport aux quantités entrées au centre de tri/valorisation.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les éléments de réponses présentés ci-après se réfèrent aux points énumérés dans la question. Les intitulés ne sont pas répétés.

A noter que les questions 2, 4 et 11 ne relevant pas de la sphère publique, le Conseil administratif n'est pas en possession des données permettant d'y répondre.

1. 79 écopoints sont équipés;
3. 2016 (de janvier à décembre) 41 940 kg
2017 (de janvier à décembre) 43 040 kg
2018 (de janvier à décembre) 29 740 kg
2019 (de janvier à décembre) 43 420 kg

En 2020 (de janvier à juillet) ce sont déjà près de 41 020 kg qui ont été collectés, mais nul doute que ce nombre élevé, au regard des chiffres historiques, est lié aux effets collatéraux de la pandémie;

5. le taux d'impuretés dans cette filière est d'environ 15%, soit un taux relativement bas compte tenu de la masse spécifique relativement faible des composants de cette filière;
6. la collecte est effectuée par le Service Voirie – Ville propre (VVP) et est facturée à Nespresso. VVP est doté de trois camionnettes, deux à essence et une à gaz. Ces équipes ont pour mission, entre autres, le nettoyage des écopoints et la levée des poubelles de rue des lieux très fréquentés. La collecte des capsules ne représente qu'une tâche mineure au regard de l'activité complète de ces équipes;
7. les tournées sont effectuées du lundi au vendredi sur les deux rives;

8. livraison d'une benne de 5 m³, cinq à six fois par mois chez Abbé SA. Toutes les capsules du canton sont stockées chez Abbé SA à Satigny, partenaire de Nespresso, puis sont acheminées chez BAREC à Moudon (Vaud) où l'aluminium est séparé du marc de café. Ce dernier devient du compost, tandis que l'aluminium est recyclé;
9. BAREC à Moudon (Vaud);
10. les 43 tonnes de capsules collectées sur les écopoints de la ville de Genève se décomposent donc en 15% environ d'impuretés (point 5), environ 10% d'aluminium et environ 75% de marc de café.

En conclusion, au vu des éléments évoqués ci-dessus et notamment sous points 3 et 6, soit la quantité importante d'aluminium recyclée, la participation financière de Nespresso à l'effort de collecte, ainsi que le peu de ressources dédiées à cette mission, le Conseil administratif considère le système en place comme durable au niveau économique et environnemental.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis